

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Nouvelle-fonction-de-professeur-referent-nos-revendications>



école & société

# Nouvelle fonction de professeur référent : nos revendications

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : lundi 8 mars 2021

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Le ministère propose de créer une nouvelle fonction dans le cycle terminal du lycée général et technologique, « professeur référent d'un groupe d'élèves ». Il s'agit d'adapter le suivi des élèves aux parcours plus individualisés et aux groupes-classes éclatés. Sans moyens supplémentaires et sans réorganisation des conseils de classe, cette mesure ne sera pas suffisante. Le SE-Unsa veut que le ministère aille plus loin et prenne des engagements fermes.

### Professeur principal, une mission de plus en plus complexe

La mission de professeur principal est devenue de plus en plus lourde au fil des années : orientation, préparation des conseils de classe, lien avec la direction et la vie scolaire, ou encore avec les parents et les élèves, les professeurs principaux sont débordés.

Ils sont nombreux à ne pas enseigner à tous les élèves dont ils sont professeurs principaux et à avoir des difficultés à communiquer avec les nombreux professeurs de la classe.

S'ajoutent à ces difficultés récurrentes les incertitudes sur l'impact des spécialités sur l'orientation post-bac qui rendent le travail d'accompagnement difficile.

Rien d'étonnant à ce que les chefs d'établissement aient de plus en plus de mal à trouver des candidats.

Le SE-Unsa revendique de longue date une revalorisation significative de l'ISOE pour prendre en compte l'élargissement des missions des professeurs principaux. Par ailleurs, la mission de professeur principal doit être valorisée pour l'accès à la classe exceptionnelle.

Alors que la réforme du lycée et du bac, avec le système de spécialités achève l'éclatement du groupe-classe déjà amorcé par les enseignements choisis et les options, il est temps, pour le SE-Unsa de se donner les moyens d'un suivi des élèves plus qualitatif.

Pour cela, il ne suffit pas de créer une nouvelle fonction de professeur référent mais il faut y mettre les moyens.

### Les revendications du SE-Unsa

- Les « professeurs principaux de classe » sont remplacés par des « professeurs principaux référents » d'un groupe d'élèves de la même classe ou pas, selon l'organisation retenue dans l'établissement.
- Chaque professeur-référent suit une quinzaine d'élèves et perçoit l'ISOE part modulable.
- Il dispose d'un temps dédié pour le suivi et l'accompagnement individualisé des élèves inscrit à l'emploi du temps.
- Il est formé à cette fonction et doit pouvoir travailler avec des PsyEN EDO en nombre suffisant.
- Les conseils de classe du cycle terminal sont réorganisés.  
Préparés en amont par des conseils de spécialité, ils pourraient être composés des professeurs référents, des représentants des parents d'élèves et des élèves, et présidés par le chef d'établissement ou son adjoint. Les professeurs référents seraient chargés de recueillir les appréciations des enseignants sur le parcours des élèves.

### Des propositions du ministère incomplètes

Le ministère propose un décret qui crée la fonction sans définir le cadre de sa mise en oeuvre.

Les textes qui définissent les conseils de classe ne sont pas modifiés. L'articulation entre professeur principal et professeur référent n'est pas explicitée. Si on peut comprendre que l'organisation doit être adaptée à chaque lycée en fonction de ses structures et des personnels volontaires, certaines garanties doivent être apportées en termes de reconnaissance du travail effectué. On sait qu'un décret sera soumis au comité technique ministériel (CTMen) pour permettre le partage de l'ISOE part modulable.

## **Nouvelle fonction de professeur référent : nos revendications**

---

La création de professeurs référents se ferait donc à moyens constants ! Quant à l'instauration d'un temps reconnu dans le service des enseignants pour le travail de suivi des élèves, il n'en est aucunement question.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa demande avec plusieurs organisations syndicales la réunion d'un groupe de travail sur l'ensemble des textes « professeurs référents ».

Notre objectif : travailler à un cadre adapté à la nouvelle organisation du lycée GT et défendre la revalorisation de la mission de suivi et d'orientation des élèves.